

Atelier 3 : « Présentation et priorisation des préconisations pour la future
plateforme »

Samedi 17 décembre 2022 de 9h à 13h

Présents :

Joël F.	Shehrazad G.	Jean-Marcel B.
Pierre S.	Chloé B.	Soraya B.
Dima H.	Béatrice D.	Jean-Philippe R.
François S.	Daniel B.	Simone A.

Pour la Ville et l'Eurométropole :

Laurine KRETZ (agente EMS)	Estelle SBINNE (La Boétie Partners)	Cora KLEIN (La Boétie Partners)
-------------------------------	--	------------------------------------

Philippe Rafanot (agent EMS)

Objectif de la démarche : Co-construire l'amélioration de l'outil numérique de la participation citoyenne en y intégrant une ouverture vers l'Eurométropole

Etapes :

Atelier 1 : L'expression via le numérique dans la participation citoyenne

Atelier 2 : Etat des lieux des outils numériques actuels, en particulier le site Participer

Atelier 3 : Imaginer et proposer les outils de demain

Déroulé de l'atelier 3 :

- Introduction
- Présentation de la feuille de route reprenant les propositions exprimées
- Finalisation de la feuille de route à présenter aux élus : Échanges, compléments, modifications, précisions
- Clôture en présence de Caroline ZORN, élue en charge du Numérique responsable pour la Ville et l'Eurométropole ; Hervé POLESI élu en charge du développement et de l'accompagnement de la dématérialisation des services aux habitants et de la relation avec les usagers à la Ville.

1. Intégration/articulation de la participation citoyenne dans le site Strasbourg.eu et avec les autres sites type Strasbourgçapousse, ...

- Faire du site Participer.eu un site d'entrée de tous types de participation citoyenne.
- Disposer lorsqu'on entre sur le site Participer.eu d'une vue d'ensemble qui soit précise et rapide
- Revoir le cloisonnement actuel des sites – les articuler entre eux

- 2. Amélioration de la communication des actions de participation citoyenne**
 - Faire des liens et faire connaître ce qui existe déjà
 - Améliorer la visibilité des actions de participation citoyenne
 - Avoir plus de pages dans le Strasmag qui présentent les démarches de PC (ex : un livret détachable à l'intérieur de la revue permettant de ne dissoudre la communication sur les actions citoyennes dans la masse)
- 3. Remise en place du comité des usagers du numérique**
 - Poser un fonctionnement efficace
 - Évaluer ce comité
 - L'inscrire et travailler sur le long terme.
- 4. Le nécessaire cadrage des élus en amont**
 - Cadrage à poser par les élus (la collectivité) pour que les habitants puissent participer en connaissant le niveau de participation attendu et les contraintes à prendre en compte (législatives, budgétaires...)
 - Être au clair sur la manière dont sera prise en compte leurs paroles de citoyens
- 5. Préparation des habitants à cette forme de démocratie « participative » de sorte qu'ils puissent être citoyen**
 - Éduquer à la citoyenneté est un terme un peu fort. Plutôt "permettre aux citoyens de participer".
 - Ne pas employer le mot « apprendre » ou « éduquer à la participation citoyenne ».
 - Développer la participation citoyenne numérique en allant vers les jeunes. Une pédagogie adaptée qui amène les citoyens aux outils existants via le numérique en commençant dès le plus jeune âge. Le périscolaire est une porte d'entrée de la ville qui pourrait le permettre. Idem pour les Centres socio-culturels ou les médiathèques).
 - Un point d'attention, de vigilance quant à l'incitation des jeunes enfants au numérique
 - Vulgariser l'information à destination des citoyens
 - Le numérique doit rester un outil
 - Penser à la diversité des expériences des participants : inclusion à la participation
 - Elargir l'invitation à participer également aux personnes faisant parties d'associations sur ce périmètre ou y travaillant (cf. Pacte)
 - Multiplier les écrans numériques dans la ville pour une meilleure information des habitants
 - Un journal inter quartier sur la participation citoyenne notamment numérique avec un QR code pour inviter à participer
- 6. Amélioration de l'expérience usager pour faciliter la participation citoyenne**
 - À l'inscription (sur la plateforme) ou après, pouvoir entrer ces préférences en termes de thématique/contenu
 - Porter une attention particulière à entrer via le parcours usagers et non pas par les limites administratives que sont celles de la ville et de l'Eurométropole. Ceci d'autant plus qu'un citoyen de Strasbourg c'est à la fois des personnes qui y vivent ou qui y travaillent ou qui s'y déplacent pour « consommer » (achat ou culture ou sport, etc...)

- Éviter d'étiqueter Strasbourg / Eurométropole mais mettre plutôt en place des filtres à priori de projets qui concernent les gens qui se connectent. Disposer d'entrées thématiques et territoriales
- Assurer une meilleure cohérence entre les dispositifs
- Un modèle type de compte-rendu existe au sein de la collectivité. Il semble ne pas être utilisé par tous. Inciter à ce qu'il soit utilisé
- La pseudonymisation des comptes-rendus est souhaitée par certains citoyens
- Cohérence entre la communication faite via les sites de la collectivité et celle sur les réseaux sociaux des élus. Se pose la question de la communication officielle de la ville. Certains élus ferment la possibilité de commenter les posts. Cela accentue le questionnement de certains habitants sur la communication des élus via les réseaux sociaux : privé ou public. Certains participants suggèrent que les élus relaient des publications des sites institutionnels et réseaux sociaux de la ville, sur lesquels les commentaires sont ouverts.

7. Evaluation des dispositifs de participation citoyenne

- La nécessaire évaluation des dispositifs de participation citoyenne vaut également pour ceux du numérique
- L'évaluation doit être inclusive (toutes les parties prenantes, élus, habitants, agents, partenaires). Cela aide à amener de la continuité dans les démarches de participation citoyenne
- Publication des archives : permettre aux habitants de consulter l'historique de ce qui a été fait en termes de démarches participatives. Cet historique permet de s'inscrire dans la continuité des débats, de ce qui a déjà été dit, fait
- Les initiatives citoyennes ont été renommées « ateliers de quartier ». Certains participants-es, estiment qu'il n'est pas juste que les IC soient en ligne dans la nouvelle rubrique des ATQ.

Points d'attention évoqués par les participants pour la réunion du 28 janvier 2023

- Préciser dans la communication autour de ce RDV qu'il ne s'agit pas d'un bilan mi-mandat des démarches de participation citoyenne
- Les citoyens ont participé à l'élaboration d'une feuille de route qui sera soumise aux élus. Le résultat présenté lors de la réunion de janvier sera celui qui aura été retravaillé et décidé par les élus. Aussi veiller à ne pas engager la responsabilité des citoyens sur un texte retravaillé par les élus.